

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLIBACTER

Date de révision : Janvier 2020

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE :

Identification du produit :

Nom du produit : SOLIBACTER

Utilisation autorisée de la préparation : Savon hydro-alcoolique utilisé pour l'hygiène des mains.

Renseignement concernant le fournisseur :

Producteur : SOLIBIO SARL
98 avenue Saint Éloi
87110 SOLIGNAC
Tél : 05-55-00-63-43
contact@solibio.eu
www.solibio.eu
www.solibio-bebes.fr

Numéro d'appel d'urgence : SAMU : 15
POMPIERS : 18
Centre antipoison PARIS : 01-40-05-48-48
Centre antipoison LYON : 04-72-11-69-11
Centre antipoison MARSEILLE : 04-91-75-25-25
Centre antipoison BORDEAUX : 05-56-96-40-80
Centre antipoison TOULOUSE : 05-61-77-74-47
INRS : 01-45-42-59-59

COMPOSITION-INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :

Nom de la préparation : Solibacter

Composants contribuant aux dangers pour la santé :

Substance	N° CAS	Concentration	Classification CLP 1272/2008
Éthanol absolu	64-17-5	65,00%	GHS02 Flam. Liq 3 H226 GHS07 Eye Dam. 2 H319

PREMIERS SECOURS :

Descriptions :

PREMIERS SECOURS :	INTERVENIR TRES RAPIDEMENT -ALERTER UN MEDECIN -NE JAMAIS FAIRE BOIRE OU FAIRE VOMIR SI LE PATIENT EST INCONSCIENT OU A DES CONVULSIONS.
Après inhalation :	En cas de réaction au produit, transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme. En cas d'inconscience, transporter la personne en position latérale de sécurité. Appeler le médecin ou le centre antipoison le plus proche si des gênes apparaissent.
Après contact avec la peau :	En cas de réaction au produit, nettoyer la peau à l'eau et au savon et retirer les vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :	Enlever les lentilles de contact si besoin. Rincer à l'eau abondamment. En cas de trouble persistant, consulter un médecin.
Après ingestion :	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Ne rien faire boire. Consulter immédiatement un médecin si les troubles persistent.

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Classe d'inflammabilité	Liquides et vapeurs inflammables
Prévention	Conserver à l'abri des sources d'ignition. Ne pas fumer
Moyens d'extinction recommandés:	Poudre d'extinction sèche Mousse résistant aux alcools Dioxyde de carbone CO ₂ Eau pulvérisée Sable Terre
Moyens d'extinction contre-indiqués	/
Précautions Équipements spéciaux	Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Dangers particuliers Risques spéciaux	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol. Danger d'explosion de vapeur. En cas d'incendie, les produits de décomposition sont le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et ses dérivés ainsi que des fumées.

MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

Précautions générales :	Ventiler la pièce. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Être vigilant à un retour de flamme en cas d'incendie.
Précautions individuelles :	Évacuer le personnel vers un endroit sûr. Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle (blouse, lunettes).
Précautions pour l'environnement :	Avertir les autorités en cas de déversement. Stopper la fuite si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. Éviter la pénétration du produit dans les égouts, les eaux souterraines, les eaux de surface, l'eau potable ainsi que dans le sol.
Méthodes de nettoyage :	Aspirer ou pomper le produit le plus rapidement possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante, pneumatique ou à main. Mettre le liquide recueilli dans un contenant adéquat approprié (PE,PP ou inox, PET, PLA, verre) et fermé pour élimination. Éponger les résidus avec un produit absorbant inerte (sable, argile, sciure de bois).

MANIPULATION ET STOCKAGE, EMPLOI, EMBALLAGE :

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Manipulation :	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler. Ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Ne pas manger, ni boire ou fumer dans les endroits où le produit est utilisé. Porter si nécessaire un équipement de protection individuelle (blouse, lunettes). Manipuler à l'abri de la chaleur. Ne pas utiliser d'air comprimé pour remplir ou mettre en fût. Garder l'emballage fermé, éloigné de toute source de chaleur et en position debout pour éviter toute fuite.
Stockage :	Conserver dans un lieu aéré et si possible à une température inférieure à 40°C. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur et d'ignition. Conserver à l'écart des oxydants et substances comburantes. Tenir à l'écart des aliments et boissons.
Emploi:	Respecter le mode d'emploi de l'étiquette ou de la fiche technique.
Emballages :	Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement fermé. Matériaux préconisés : PE, PET, PP, inox, PLA, verre.

CONTROLE DE L'EXPOSITION-PROTECTION INDIVIDUELLE :

Protection individuelle	
Protection respiratoire :	En cas de ventilation insuffisante, porter un protection respiratoire adaptée:m asque avec cartouche filtrante A1, A2 ou A3 accompagné d'une bande marron.
Protection des mains :	Porter des gants (nitrile) adaptés au produit
Protection de la peau :	Vêtements de travail adaptés et protecteurs (blouse coton)
Protection des yeux :	Porter des lunettes de protection.
Mesure d'hygiène	Assurer une ventilation adéquate surtout dans les endroits fermés. Ne pas manger, ne pas boire ou fumer durant l'utilisation.
Limites d'exposition professionnelle	Mélange : pas de données connues Composants : Ethanol: VLEP à court terme (15 minutes maximum) : 5000 ppm ou 9500 mg/ m ³ VLEP moyenne pondérée (8 heures) : 1000 ppm ou 1950 mg/ m ³

PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

État physique à 20°C :	Liquide
Couleur :	Limpide, transparent
Odeur :	/
pH :	Non applicable
Température d'ébullition :	84°C
Point éclair :	30°C
Température d'auto-inflammabilité :	donnée non disponible
Point de fusion :	donnée non disponible
Densité à 20°C :	0,86-0,88

Solubilité :	Soluble dans l'eau et la plupart des solvants organiques ainsi que les cétones et les esters. Soluble dans les huiles.
---------------------	--

STABILITE ET REACTIVITE :

Stabilité :	Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage
Conditions à éviter :	Protéger du rayonnement du soleil. Ne pas chauffer à flamme nue. Éviter le stockage à des températures supérieures à 40°C. Protéger du gel : éviter d'exposer à des températures inférieures à 0°C.
Matières à éviter :	Acides minéraux puissants, agents oxydants et bases
Produits de décomposition dangereux :	En cas de hautes températures, des produits de décomposition peuvent se produire (fumée, monoxyde et dioxyde de carbone).

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Pas de données pour la préparation en elle-même. Cette rubrique est établie selon les données des substances contenues dans la préparation.

Le produit peut réagir avec des : acides forts, bases fortes, oxydants et substances comburantes. Un examen médical périodique est recommandé. Sa fréquence est fonction du temps et de l'importance d'exposition.

Toxicité aiguë à l'ingestion : Peut irriter l'appareil digestif à forte dose et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux. Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, ébriété.

Toxicité au contact cutané-muqueux: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité voir à une sensibilité cutanée ou à des dermatoses.

Toxicité oculaire: peut provoquer une irritation des yeux (douleur, rougeur) en cas de contact avec les yeux.

Toxicité par inhalation: peut entraîner une sensibilisation et des maux de tête par inhalation.

L'exposition à des températures supérieures à 40°C est à éviter.

Données concernant les substances dangereuses contenues dans la préparation :

Éthanol absolu

DL50/orale/rat = 5 à 20 g/kg

CL50/inhalatoire/4h/rat = 20000 à 30000 ppm

INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Mobilité :	Produit miscible dans l'eau
Persistance/Biodégradabilité :	Produit biodégradable
Bio-accumulation :	Pas de données connues
Écotoxicité :	Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux souterraines ou de surface ou les canalisations.

CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

Déchet/ Produit non utilisé :	Ne pas rejeter le produit ou les déchets dans l'égout. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés puis suivre les réglementations locales et/ou nationales en vigueur pour l'élimination.
Emballages :	Ne pas réutiliser les emballages vides pour d'autres produits. Les emballages peuvent être évacués dans la filière classique (poubelles de tri sélectif). Peut être recyclé. Ne pas brûler, ni découper au chalumeau les emballages vides.

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Code ONU :	1993
Classe de danger :	3
Groupe d'emballage :	III
Transport par terre :	ADR/RID (ordonnance sur le transport des produits dangereux – route train)
Transport maritime :	IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux)
Transport aérien :	ICAO-TI et IATA-DGR
Nomenclature douanière:	34013000

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

Étiquetage: Étiquetage selon le règlement CLP 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Classification selon règlement CLP 1272/2008

Phrases H : H225 : Liquides et vapeurs très inflammables.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H371 : risque présumé d'effets graves pour les organes <nerf optique>

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes – Ne pas fumer
P233/240 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
P241/242 : Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
P264 : Se laver...soigneusement après manipulation
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Phrases P : P303/353/361 : En cas de contact avec la PEAU (ou les cheveux), enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (se doucher).
P313/337: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P305/338/351 : En cas de contact avec les YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P370/378 : En cas d'INCENDIE, utiliser de la poudre sèche/poudre/mousse/dioxyde de carbone pour l'extinction
P235/403 : Stocker dans un endroit bien ventilé et au frais
P501 : Éliminer le contenu/récipient dans des conteneurs appropriés et étiquetés puis suivre les réglementations locales et/ou nationales en vigueur pour l'élimination.

Composition

Substances dangereuses : Éthanol absolu

Réglementation : Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

AUTRES INFORMATIONS :

Fiche élaborée en prenant compte des informations des FDS des substances entrant dans la composition du produit.

Références: INRS: fiche solvant: LES ALCOOLS

Dénégation de responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de donnée de sécurité sont données de bonne foi et sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elle ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donne pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche est destinée à décrire notre produit en ce qui concerne les mesures de sécurité éventuelles.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.